

## INFORMATION TELEPHONIE MOBILE

Le New Deal, accord historique conclu le 12 janvier 2018 entre l'Etat et les quatre opérateurs de téléphonie mobile, fait de la couverture numérique du territoire en 4G, nouveau standard de l'internet mobile, une priorité. A travers cet accord, les opérateurs (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR) se sont notamment engagés à généraliser la 4G sur l'ensemble de leurs réseaux existants.

Ainsi, les antennes-relais 2G/3G « zones blanches » existantes devront diffuser un service 4G d'ici fin 2022, dont 75% des sites à fin 2020. C'est précisément le cas du relais sis dans votre commune et pour lequel nous sommes l'opérateur leader. Une fois installée, l'antenne-relais mutualisée permettra à chaque utilisateur d'accéder aux services 4G de chacun des quatre opérateurs.

Ainsi, nous vous informons que le pylône sis dans votre commune fera l'objet dans **la semaine N°25** de travaux et notamment d'un changement antennaire pour accueillir les services 4G des quatre opérateurs de téléphonie mobile. Ces **travaux débuteront le lundi de la semaine visée ci-avant pour se terminer le vendredi soir** de la même semaine. A l'issue de ces travaux, le service 2G/3G sera de nouveau opérationnel et le **service 4G sera quant à lui effectif dans un délai de 4 à 6 semaines**. Pendant cette semaine de travaux, **nous tenions à vous informer que le service de téléphonie mobile sera fortement perturbé voire absent**. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces désagréments et travaux indispensables à l'évolution technique.